

RAPPORTEUR : Monsieur Brahim BENZERGA

OBJET : Versement aux associations et structures concernées d'un acompte au financement Contrat Enfance-Jeunesse 2011

Mesdames, Messieurs,

La commune de Châtellerault a sollicité la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne et la Mutualité Sociale Agricole de la Vienne afin de s'engager dans le cadre du Contrat Enfance-Jeunesse et de compléter ainsi le financement de la Ville afin de mettre en place des actions liées aux structures d'accueil de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse. Pour 2011, le financement prévisionnel de la CAF et de la MSA est de :

- pour la CAF : 1 349 088,36 euros,

pour la MSA : 42 850,61 euros

La commune de Châtellerault souhaite verser un acompte aux différentes structures châtelleraudaises qui en bénéficient sur la totalité du Contrat 2011.

* * * * *

VU la lettre circulaire de la CNAF du 26 juin 2006 portant création du Contrat Enfance Jeunesse,

VU la délibération n° 17 du conseil municipal du 22 octobre 2009, sollicitant la mise en œuvre du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF et la MSA,

VU le Contrat Enfance Jeunesse du 1^{er} décembre 2008 modifié par avenant n°1 signé le 23 octobre 2009 et en particulier l'article 5-4.

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide de verser 70% du montant prévisionnel du financement CEJ de l'année 2011 soit :

1 292 917,93 X 70% = 905 042,55 euros.

- Centre Communal d'Action Sociale : 539 846, 10 euros

Accueils petite enfance : les Loupiots, crèches Capucine et Coccinelle, le Réseau d'Assistante Maternelle, la Microcrèche et la coordination)

COMMUNE DE CHATELLERAULT**Délibération du conseil municipal****PROJET****du 13 avril 2011****n°18****page 2/2**

Le montant sera mandaté sur la ligne 657362/2310 à la sous-fonction correspondante.

- Associations :

Associations	Montant	Description
CSAD Gym	638,30 €	Stage acrobatie-trampoline 2 semaines en été
CRAC	928,40 €	« Rugby dans les quartiers » avec l'ensemble des centres de loisirs du territoire
SOC	1 154,30 €	Visa foot
SNC	638,30 €	Insertion de jeunes par le sport pendant l'été La Gornière
Les Francas	7 143,00 €	Activités d'été sur le territoire
Caus'ette	638,30 €	Les cent voix manifestation printemps de l'association
ADSEA	5 730,80 €	Les roues de l'autonomie et Troc de loisir
MJC les 400 coups	6 233,30 €	Du cinéma dans ma vie, du cinéma dans ma ville ! Le petit Cinoche, cinéma en plein air Visa Vacances, ateliers de pratique audiovisuelle, politique tarifaire)
ACCORD	5 760,60 €	Festival Petite Enfance
MPT	49 878,00 €	
CS Ozon	83 499,00 €	
CS les Minimes	72 578,20 €	
MJC les Renardières	129 376,05 €	
Total	365 196,45 €	

Le montant sera mandaté sur la ligne 6574/2310, aux sous fonctions correspondantes.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la commune de Châtellerault
Transmis à la sous-préfecture, le 15-04-11 N°2590
Publié au siège de la Mairie, le 19-04-11

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM